

1 Contexte

En 1983, un important glissement de terrain est survenu dans la zone du Bois de la Chenaula. Cette situation a nécessité l'exécution de travaux d'urgence de stabilisation, réalisés entre 1983 et 1987. Il s'agit notamment de la mise en place d'une galerie drainante et de forages drainants en tête de glissement afin de capter les eaux souterraines. En outre a été mis en place un réseau de cunettes afin de capter les eaux superficielles et les évacuer hors de la zone en glissement. Ce réseau a pour principal but d'éviter l'infiltration des eaux de surface dans la masse glissée et de soulager ainsi le massif.

En complément, suite aux travaux de réfection de la route, une série de forages équipés d'inclinomètres a été mise en place le long de la route des Monts-de-Lavaux afin de suivre l'évolution du glissement. Les résultats des mesures réalisées depuis 1983 sont fournis en annexe 4. Deux périodes de mesures sont représentées, la première réalisée quasi-annuellement entre 1983 et 1989 ; la deuxième annuellement depuis 2011.

Ces résultats peuvent être résumés comme suit :

- Depuis 1983, le déplacement total en tête est de l'ordre de 10 à 40 mm.
- Les mesures réalisées depuis 2011 n'indiquent pas de mouvement significatif, ce qui signifierait que les mesures prises (galerie drainante + réseau de cunettes) ont permis de stabiliser le glissement dans cette zone.

En 2015, un inventaire du réseau de surface a été effectué par la ville, le but étant de contrôler l'implantation de ces cunettes et d'en vérifier l'état. Les résultats de cet inventaire indiquent que le réseau, en grande partie constitué de coulisses en sapin, est très dégradé et présente de nombreuses zones « défailantes », ne remplissant a priori plus leur rôle.

La Ville de Pully souhaite aujourd'hui faire un diagnostic de ce réseau et définir quelles sont les mesures à pérenniser, voire à supprimer ou à développer, pour en assurer la stabilité.